

La Communauté de Communes du Genevois recherche son futur :
TECHNICIEN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (H/F)

Date de démarrage : Dès que possible

Temps de travail : 39H + RTT

Lieu de travail :

Régie d'eau et d'assainissement
285 rue Louis Rustin
Archparc - 74160 ARCHAMPS

Rattachement : Régie Assainissement - Exploitation

A qui s'adresse cette offre ?

Titulaires de la Fonction Publique Territoriale
Ou dans le cadre d'un CDI

Emploi permanent : oui

Catégorie et cadre d'emploi : B

QUI SOMMES-NOUS ?

Frontalier du canton de Genève (Suisse), le territoire de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) est situé au nord du département de la Haute-Savoie, entre les massifs des Alpes et du Jura. Bordé par les montagnes du Salève et du Vuache, il forme une plaine aux paysages verts composée pour moitié de terres agricoles.



230
agents



17
communes



49 000
habitants



70 M €
dépenses annuelles

Aménagement, petite enfance, développement économique, mobilité, transition énergétique, eau, assainissement des eaux, déchets, milieux aquatiques, logement, ... autant de compétences ouvrant sur une palette diversifiée de métiers.

Nous recherchons des profils talentueux, des agents enthousiastes prêts à nous rejoindre pour participer à la vie et à l'aménagement durable de notre territoire !

QUELS SERONT VOS CHAMPS D'INTERVENTION ?

La régie d'assainissement gère la compétence assainissement collectif et non collectif sur les 17 communes du territoire. Pour répondre aux enjeux de développement de la population sur un territoire dynamique, de qualité de l'eau et des milieux, et pour respecter ses obligations réglementaires, un projet de service de la Régie de l'Eau et de l'Assainissement a été adopté en février 2022 et prévoit le renforcement des équipes déjà en place.

Vos missions

Sous l'autorité du responsable d'exploitation assainissement, au sein d'un service en plein développement, vous accompagnez les propriétaires d'assainissement non collectif dans leurs démarches et assurez le contrôle de leurs installations et leurs rejets sur le territoire de la collectivité.

Sur le terrain (75% du temps environ) :

- Organiser et réaliser les différents contrôles chez les usagers ;
- Réaliser les visites périodiques de bon fonctionnement des installations d'assainissement non collectif sur l'ensemble du territoire intercommunal selon la politique de périodicité variable en fonction de la performance et de l'entretien de l'installation expertisée ;

- Réaliser les visites de diagnostic performance dans le cadre de ventes immobilières ;
- Réaliser le contrôle de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées

Au bureau (25% du temps environ) :

- Instruire les dossiers de conception pour l'implantation des nouvelles installations (neuves ou réhabilitées) dans le cadre des dossiers d'urbanisme et des démarches volontaires des particuliers ;
- Rédiger les rapports de visites, avis et courriers ;
- Organiser et suivre les missions du prestataire de contrôle relatives à l'ANC.
- Participer à la mise à jour de la base de données et du SIG sur l'assainissement non collectif

LE PROFIL RECHERCHE

Formation :

Bac ou Bac+2 dans les métiers de l'eau (BTS GEMEAU) ou expérience équivalente

Expérience requise :

- Une expérience dans le même type de poste sera un avantage mais pas une obligation

Compétences techniques :

- Connaître la législation en matière d'assainissement non collectif.
- Savoir diagnostiquer un dysfonctionnement et trouver son origine.

Aptitudes relationnelles :

- Autonomie
- Esprit d'initiative
- Conscient et soucieux des enjeux environnementaux.

Conformément à la réglementation, tous nos postes sont ouverts au recrutement de travailleurs handicapés.

POURQUOI NOUS REJOINDRE ?

SENS DE LA MISSION	EVOLUTION PROFESSIONNELLE	AUTRES AVANTAGES
☒ Satisfaire l'intérêt général ☒ Protéger l'environnement ☒ Projet de service ambitieux	☒ Accès encouragé à la formation ☒ Mobilité interne CONDITIONS DE TRAVAIL ☒ Congés + RTT	☒ Tickets restaurant ☒ Prévoyance et mutuelle : participation employeur ☒ Forfait mobilité annuel (vélo – covoiturage) ☒ Prise en charge légale de l'abonnement transports publics

VOUS ETES MOTIVÉ-E ET PRÊT À AGIR À NOS CÔTÉS ?

Votre candidature (CV et lettre de motivation) est à adresser à l'attention de M. le Président

par mail : recrutement@cc-genevois.fr

ou par courrier : Communauté de Communes du Genevois - Archparc – Bâtiment Athéna - 38 rue Georges de Mestral - 74160 Archamps

Renseignements auprès de : Laurent Héritier, responsable exploitation assainissement. Tel : 06 03 53 37 84

Date limite de candidature : 02/12/2022